

TAUX MOYEN D'INTÉRÊT DE LA DETTE NON ÉCHUE



Le tableau ci-dessous indique les rendements maximum et minimum, ainsi que le rendement de la dernière émission des années financières terminées le 31 mars 1955 à 1959 inclusivement, à l'égard des bons à trois mois.

TABLEAU 49

RENDEMENT DES BONS DU TRÉSOR

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS	Bons à trois mois		
	Maximum	Minimum	Dernière émission
	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
1955.....	1.62	0.78	1.13
1956.....	2.64	1.08	2.64
1957.....	3.81	2.40	3.70
1958.....	4.08	2.27	2.27
1959.....	4.30	0.87	4.30

Dettes indirectes ou passif éventuel

Outre la dette directe qui figure au bilan, le gouvernement a assumé certaines obligations indirectes ou passif éventuel. Ce passif comprend les titres des chemins de fer Nationaux du Canada, garantis quant au principal et à l'intérêt ou à l'intérêt seulement, ainsi qu'un certain nombre d'autres garanties d'ordre divers, surtout à l'égard des prêts assurés consentis par les banques à charte et autres institutions de prêt autorisées, en vertu de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, les dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, les avances consenties par les banques à la Commission canadienne du blé, les avances consenties en vertu de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation et les prêts consentis par les banques en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.